

UNE NOUVELLE APPLICATION POUR LES NAVIGATEURS

Comment contribuer à la préservation des espaces et des espèces maritimes vulnérables si on ignore leur localisation ? C'est pour répondre à cette question maintes fois exprimée que le SHOM (Service hydrographique et océanographique de la Marine) et l'OFB (Office français de la biodiversité) se sont associés pour mettre une nouvelle application informatique à la disposition des navigateurs, particulièrement des plaisanciers qui fréquentent nos côtes. Application téléchargeable gratuitement dès maintenant sur tout support fonctionnant sous Android à l'adresse suivante:

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.navco>

Dans un premier temps, la zone couverte s'étend du Mont St Michel au Croisic; elle sera étendue en fonction de la vérification de son utilisation par les navigateurs. Simple d'emploi, elle propose 3 niveaux d'accès:

- une cartographie marine du Shom permettant la navigation et enrichie des informations environnementales localisées, avec effet loupe pour mieux identifier visuellement (photo) les phares, bouées, balises etc avec leurs caractéristiques;
- une banque de données environnementales à laquelle on accède en cliquant sur le point d'intérêt apparaissant sur la carte, fournissant informations basiques sur l'espèce ou l'habitat en cause et les réglementations dont il faut tenir compte lors de la navigation;
- un carnet personnalisable pour enregistrer mes parcours (trace) et notes diverses.

L'objectif principal de l'application, gratuite pour la phase de test, est donc avant tout pédagogique pour sensibiliser les navigateurs à la vulnérabilité des milieux marins, également informatif (descriptifs environnementaux et réglementations), ceci en faisant appel à leur responsabilité individuelle. En retour, c'est pour leurs auteurs, particulièrement pour l'OFB, un moyen d'évaluer la fréquentation des aires marines protégées, avec tous les développements qu'on peut envisager... Il n'y a pas de secret en matière informatique !

- Chacun des 2 partenaires (OFB et SHOM) aura accès aux routes enregistrées, pas plus, pas moins. C'est à dire les infos sur le bateau, son possesseur, les infos sur l'équipage restent cryptées chez Google conformément à la législation européenne en vigueur sur le RPDP.

Sans aucun parti pris, l'UNAN56, seule association de plaisanciers du Copil Marha pour avoir un maximum de retour des plaisanciers sur ce logiciel pour juger de son utilité (sa valeur ajoutée) et de la pédagogie pour favoriser le respect des habitats marins en situation difficiles, s'intéresse activement à la protection de notre environnement maritime tout en permettant l'exercice de notre activité de plaisance, tenait à vous informer de l'existence de ce nouvel outil. A chaque plaisancier de se forger sa propre opinion sur cette application.

- Le financement OFB vient de Marha ,organisme européen au chevet de notre espace maritime.